

Compte-rendu succinct de la réunion des délégués du personnel du 16/02/2006

*Les élus passent, la direction reste, la banalité de ses réponses aussi.
En préambule, les membres de RT félicitent les nouveaux élus et font part de leur vision du rôle des Délégués du personnel. Nous avons retenu que les représentants de la direction prétendent être là pour être attentifs aux revendications du personnel, nous aurions aimé que cela se traduise lors des réunions mensuelles par des réponses positives. Cela n'a pas été le cas !*

Précaires

La direction refuse d'aborder les questions sur les emplois précaires, elle nous renvoie systématiquement aux questions CE et ne veut pas s'embarrasser de réponses qu'elle pourrait nous donner mais qui l'obligerait à débattre sur des sujets sensibles.

Bâtiment 32

La direction reconnaît qu'il y a un problème sur l'étuve, qui évacue ses vapeurs dans le vestiaire et le local repas. Bien qu'elle se dise sensible au problème et accepte d'engager une action, elle refuse de nous garantir l'arrêt de cette étuve avant sa réfection totale.

Les élus **Sud** feront appliquer le droit sur le risque de danger grave et imminent si une autre pollution du vestiaire devait se produire, ce qui entraînerait l'arrêt immédiat de l'étuve.

ARACT (Association régionale d'amélioration des conditions de travail)

Après la publication de l'enquête **ARACT** (**INTRANET**: info salarial), nous demandons que la direction nous précise les actions qu'elle comptait mener.

Aujourd'hui : rien !

Elle se contente de demander aux responsables hiérarchiques d'en discuter avec le personnel.

Pour la direction les résultats de cette enquête

nous donne une photographie de l'entreprise (ne souriez pas !)

Il faut voir l'évolution nous dit-elle !

Pourtant le bilan de cette enquête est pour nous assez alarmant, non seulement par rapport aux résultats, mais aussi au vu de la réaction de la direction qui semble bien décidée à ne rien faire à part de la communication.

Bâtiment 33 sous-traitance

La direction fixe des objectifs de sous-traitance, les hiérarchies appliquent. Face à notre demande de ne pas sous-traiter le magasin du bâtiment 33, RT nous répond que ce n'est pas dans l'air du temps et confirme le projet de sous-traiter cette activité. Bien que le personnel de ce secteur soit formé et opérationnel, la direction n'hésite pas à tout remettre en cause pour le muter en production. Nous ne pouvons pas admettre ce gâchis.

Bat 500 poste de travail P80

Malgré de multiples interventions de notre part, la direction persiste à dire qu'aucun moyen supplémentaire ne sera mis à disposition concernant la protection collective pour la fabrication de la tuyère P80.

Dans l'urgence, nous allons intervenir auprès du CHSCT, afin de forcer la direction à prendre des dispositions pour protéger efficacement le personnel, conformément au Code du travail qu'elle a souvent tendance à bafouer.

Sous-traitance

Les actions et les projets de sous-traitance fleurissent. On l'a compris, c'est la seule voie que la DG laisse aux hiérarchies pour respecter leurs objectifs.

Nous rappelons aux salariés que, sous peine de porter préjudice à l'entreprise (délit de marchandage), ils ne doivent en aucun cas avoir de relations techniques ou hiérarchiques directes avec les personnels sous-traitants.

Et nous rappelons à la direction de prendre réellement en compte les problèmes opérationnels et de dialoguer avec le personnel, plutôt que de se contenter de mettre la pression sur les hiérarchies, simples courroies de transmission de ce harcèlement.

Heures supplémentaires :

De plus en plus de secteurs fabrication font appel aux heures supplémentaires. Nous avons demandé à la direction que le CE soit consulté, ce à quoi elle nous a répondu qu'il n'y avait pas obligation d'avoir l'avis du CE, à condition de ne pas dépasser la durée légale. Si la charge de travail est constante, les heures supplémentaires ne font que repousser le problème.

Pour *Sud*, la seule façon durable d'éviter les dépassements d'horaires, c'est d'embaucher !



Tél: 05-56-55-86-14

Fax: 05-56-55-89-80

Site Internet: <http://perso.wanadoo.fr/sudmetaux33/>

E-mail: sud.metaux33@wanadoo.fr